

	Up ! Enhanced Management	Première édition
	5 La stratégie d'entreprise 5.8 L'environnement macro-économique de l'entreprise	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

&

- **Auprès de la banque commerciale B_2 .**
Le taux de refinancement évoluant chaque jour sur le marché inter-bancaire à Londres est le **Libor**, à Paris le **Pibor** et au niveau européen l'**Euribor**. Ce dernier est calculé sur un panel de 57 banques.

Nous supposons qu'elle se re-finance auprès de la banque centrale pour un montant de 25 000 €

Banque centrale	
Actif	Passif
+ 25 000 € Prêt à long terme auprès de la banque B_1 .	+ 25 000 € Créance mobilisable de la banque B_1 .

Tableau 203 – Les transactions inter-bancaires – Le refinancement

Voici la transaction correspondant au chèque tiré qui crée une fuite monétaire pour la banque B_1 :

Banque commerciale B_1	
Actif	Passif
	- 20 000 € Créance mobilisable du client C_1 .
Banque centrale	
Actif	Passif
	- 20 000 € Créance mobilisable de la banque B_1 . + 20 000 € Créance mobilisable de la banque B_2 .
Banque commerciale B_2	
Actif	Passif
	+ 20 000 € Créance mobilisable du client C_2 .

Tableau 204 – Les transactions inter-bancaires – La transaction

&

Dans la pratique, du fait du nombre de transactions réalisées quotidiennement, il existe des transactions bidirectionnelles entre les banques B_1 et B_2 . Aussi seul le solde des transactions nécessite un refinancement. Ceci est le principe de la **compensation**.

5.8.5.5 La banque centrale – rôle et pouvoir

La banque centrale ne fait que constater le volume de monnaie injectée par une banque commerciale dans le système économique via des prêts. **La banque centrale ne peut influencer le volume et le taux d'intérêt de ces prêts passés. Elle ne peut qu'influencer le volume et le taux d'intérêt des prêts futurs en jouant sur le taux d'intérêt.** La banque centrale est créancière de l'économie.

&

D'autre part, les banques commerciales doivent avoir suffisamment de dépôts au près de la banque centrale pour garantir les prêts consentis – 20 % du montant des prêts. Aussi la banque centrale ne re-finance-t-elle pas systématiquement les besoins d'une banque commerciale au taux directeur. En cas de dépassement, elle ne propose qu'éventuellement une **facilité de caisse** à un taux plus onéreux.